



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Ministres

Paris, le

02 AVR. 2021

N/Réf. : A-21-029334

Madame la Présidente, Messieurs les présidents,

Vous nous avez sollicités par courrier en date du 11 mars 2021 à propos d'un réajustement des dotations allouées aux EHPAD au titre du Ségur.

Comme vous le savez, les accords du Ségur prévoient que soit financée une revalorisation salariale massive pour l'ensemble des personnels non médicaux de tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), quel que soit leur statut (public, privé non lucratif ou privé commercial). Les accords du Ségur prévoient également que ces revalorisations soient intégralement supportées par l'assurance maladie.

Dans le cadre des discussions avec les fédérations du secteur du grand âge, des travaux nous ont conduit à revoir la répartition entre 2020 et 2021 du coût de la revalorisation Ségur socle. Cette correction est sans impact sur le montant en année pleine de la mesure, qui prend en compte les allègements généraux.

Le montant des crédits nécessaires à couvrir l'ensemble des revalorisations salariales, au titre des emplois permanents, en année pleine, n'étant pas modifié, l'ONDAM/OGD 2021 permettra à la fois de financer le montant de la mesure socle en 2021 et le rattrapage au titre de la montée en charge 2020 plus rapide que prévue initialement.

Ces montants seront délégués dans la première circulaire de campagne en mai/juin 2021 et la tarification qui en découlera. Ce différentiel de montée en charge explique l'essentiel des écarts (en moyenne 25%) remontés par certaines fédérations et certains établissements entre le coût pour les établissements des revalorisations et le montant qu'ils ont touché pour les financer en 2020.

De manière à ne pas augmenter le reste à charge des résidents, nous vous invitons à privilégier la couverture des besoins réels de financement de la section « hébergement », en imputant prioritairement la différence de crédits au titre des emplois permanents sur la section « soins ».

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente et Messieurs les Présidents, l'expression de notre considération distinguée.


Brigitte BOURGUIGNON


Olivier VERAN

14 avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07
Téléphone : 01 40 56 60 00